

## Communiqué de presse

Montrouge - xx novembre

### **La Fondation Grameen Crédit Agricole, Beyond Finance et FosterImpact annoncent la création du fonds d'impact *Women Empowerment for Climate*, qui vise 100 millions de dollars pour l'adaptation au changement climatique, par, pour et avec les femmes**

Les femmes sont en première ligne face aux changements climatiques.

Une étude menée en mars 2024 par la FAO<sup>1</sup> sur l'alimentation et l'agriculture dans 24 pays et auprès de 100 000 ménages concluait qu'une hausse des températures d'un degré entraînerait une baisse de revenu des femmes de 34%. En période de sécheresse ou de précipitations, les femmes travaillent plus dur, marchent plus loin pour approvisionner leur communauté en nourriture, en eau, en bois de chauffage.

Pourtant les femmes peuvent jouer un rôle clé dans les solutions de résilience et de gestion durable des ressources. Elles constituent de puissants agents du changement. Non seulement pour le développement de la croissance économique mais aussi pour la réussite des politiques climatiques.

C'est partant de ce constat que la Fondation Grameen Crédit Agricole, Beyond Finance et FosterImpact, s'unissent et annoncent la création de *Women empowerment for climate*, un fonds d'investissement à impact de 100 millions de dollars, dédié à l'autonomisation des femmes pour réussir les politiques d'adaptation aux changements climatiques.

#### ***Women Empowerment for Climate* : un fonds pour agir, par, pour et avec les femmes**

Les femmes ne sont pas seulement les personnes les plus vulnérables aux changements climatiques, mais également des actrices clés dans les stratégies d'adaptation. Grâce à leur savoir-faire, elles développent des solutions locales, pour une agriculture durable, une gestion des ressources naturelles, la conservation de l'eau, de l'énergie ou encore de la nourriture. Cependant, malgré leurs compétences les femmes sont encore largement sous-représentées dans les processus décisionnels, elles ne sont pas suffisamment consultées et leurs connaissances ne sont pas toujours intégrées dans les stratégies d'adaptation et les politiques climatiques menées.

Ainsi, pour que les femmes puissent jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, il est crucial de renforcer les soutiens financiers pour leur permettre d'avoir accès aux financements nécessaires.

---

<sup>1</sup> FAO. 2024. The unjust climate – Measuring the impacts of climate change on rural poor, women and youth. [The unjust climate \(fao.org\)](https://www.fao.org/unjust-climate)

Face aux inégalités exacerbées par le réchauffement climatique et convaincues du rôle central des femmes dans les solutions climatiques, les dirigeantes de la Fondation Grameen Crédit Agricole, Beyond Finance et FosterImpact ont unis leurs forces pour lancer le fonds *Women empowerment for climate*.

Ce fonds d'impact est dédié aux secteurs bénéficiant prioritairement aux femmes et à l'adaptation climatique en Asie et Afrique.

Il ciblera trois secteurs clés sur lesquels les femmes ont un impact direct dans la réussite des politiques climatiques : l'accès à l'eau propre, l'accès à l'énergie propre, l'accès aux techniques agricoles durables.

Le fonds *Women empowerment for climate* vise le financement et l'accompagnement d'institutions de microfinance de proximité et d'entreprises à impact social locales, engagées pour transformer leurs produits et leurs services (crédit, épargne et assurances), et les adapter aux besoins spécifiques des femmes, pour inclure dans leur gouvernance et processus de décision des femmes, ou encore, pour financer des projets entrepreneuriaux portés par des femmes.

Tout au long de leur parcours de transformation, les bénéficiaires des investissements seront accompagnés par une assistance technique et les prêts seront indexés à des indicateurs de performance non financiers - comme une meilleure représentation des femmes aux fonctions clés ou encore le développement de produits et services d'adaptation climatiques dédié aux femmes, pour ne citer qu'eux.

Le fonds ambitionne ainsi de lever 100 millions de dollars auprès d'investisseurs privés et publics en 2025.

*« Nous sommes convaincues que les femmes sont de véritables agents du changement, elles doivent être davantage responsabilisées et impliquées dans les décisions. Ce n'est pas seulement une question d'égalité ; c'est pour nous une nécessité pour développer la croissance économique des territoires et c'est une condition de réussite des politiques climatiques ».*

Véronique Faujour, Déléguée Générale de la Fondation Grameen Crédit Agricole

*« Nous sommes très optimistes sur ce partenariat qui permet un alignement sur des valeurs communes et un constat partagé des enjeux climatiques par, pour et avec les femmes. »*

Maud Savary-Mornet - fondatrice et Directrice générale de Beyond Finance et Camille Huret - fondatrice et Directrice générale de FosterImpact

Créée en 2008 à l'initiative conjointe du Groupe Crédit Agricole et du Professeur Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix, la Fondation Grameen Crédit Agricole lutte contre la pauvreté par l'inclusion financière en ciblant ses actions principalement sur les femmes. La Fondation apporte un soutien de long terme à 80 partenaires sur le terrain dans 40 pays, pour financer leurs besoins de développement et d'adaptation.

### **A propos de Beyond Finance**

Beyond Finance est un cabinet de conseil basé à Hong Kong, spécialisé dans l'investissement d'impact, le développement international et la construction d'écosystèmes. Beyond Finance a cofondé avec FosterImpact l'initiative primée Women Empowerment for Climate, axée sur les femmes et l'adaptation au climat, soutenue par Convergence, l'accélérateur international de financement du climat du Luxembourg et présentée lors de la COP28.

### **À propos de FosterImpact**

Fondé par une experte chevronnée de l'investissement d'impact, FosterImpact est spécialisé dans le conseil aux fonds d'impact innovants et le soutien aux entreprises qui font progresser les Objectifs de développement durable (ODD), en mettant l'accent sur la finance inclusive et le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation. Parmi ses projets phares, FosterImpact a co-conçu l'initiative Women Empowerment for Climate dédiée à la promotion de l'adaptation climatique des femmes dans les marchés émergents, soutenue par Convergence et l'International Climate Finance Accelerator du Luxembourg, et présentée lors de la COP28.

### **Contacts presse**

#### **Crédit Agricole SA**

Mathilde Durand : [mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr](mailto:mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr)

#### **Fondation Grameen Crédit Agricole**

Marie Laumont, [marie.laumont@credit-agricole-sa.fr](mailto:marie.laumont@credit-agricole-sa.fr)

#### **Beyond Finance**

Maud Mornet, [msavarymornet@beyondfinancehk.org](mailto:msavarymornet@beyondfinancehk.org)

#### **FosterImpact**

Camille Huret, [churet@beyondfinancehk.org](mailto:churet@beyondfinancehk.org)

### **Disclaimer :**

**Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias.**  
*Les informations contenues dans le présent communiqué de presse (les « Informations ») sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble du fonds qui y est présenté (le « Fonds »). La Fondation Grameen Crédit Agricole décline toute responsabilité de l'usage que ces derniers pourraient en faire, de quelque manière que ce soit, cet usage dépendant de leur indépendance éditoriale.*

*Ce communiqué de presse et les Informations qu'il contient ne sont pas destinés aux « [U.S. Persons](#) », au sens de la Réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'« U.S Securities Act » de 1933 et à toute autre personne, physique ou morale relevant du droit d'un pays qui en interdit la destination.*

*Les Informations ont un caractère promotionnel et non contractuel ne constituant ni une offre au public en vertu de la législation applicable, ni un conseil en investissement, ni une recommandation*

*d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers de quelque nature que ce soit. La Fondation Grameen Crédit Agricole n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter des Informations. La Fondation Grameen Crédit Agricole ne peut en aucun cas être tenue responsable des conséquences de toute décision prise sur la base des Informations. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des Informations (en ce compris, le cas échéant, les prévisions et analyses fournies dans ce cadre) ne sont pas garanties. Bien qu'elles soient établies, à la date du présent communiqué de presse, sur des sources considérées comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les Informations (notamment les prévisions) sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.*

*Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire et juridique du Fonds agréé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg), dont le Document d'informations clés (DIC) en vigueur sera disponible sur le site internet de la Fondation (<https://www.gca-foundation.org/>) ou sur simple demande au siège social de la Fondation Grameen Crédit Agricole domiciliée au 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.*

*Investir implique des risques. La valeur d'un investissement dans les produits et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Le Fonds n'offre aucune garantie de performance ou de capital. Par conséquent, les investisseurs pourront perdre tout ou partie de leur capital initialement investi : ils seront soumis à un risque de perte en capital.*

*Le Fonds présentera un risque de fluctuation de marché et de perte en capital. Il ne présentera pas de garantie en capital et les investisseurs pourraient ne pas récupérer le montant initial investi. Les risques inhérents au fonds sont les risques liés aux investissements dans les pays en développement, les risques spécifiques liés aux transactions sur titres non listés en Bourse ou négociés sur un marché réglementé, les risques spécifiques liés à la dette et les risques de devise.*

*Il appartient à l'investisseur potentiel de vérifier si le Fonds est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Aucune autorité de tutelle et/ou réglementaire ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce communiqué de presse. Ce communiqué de presse ne doit pas être diffusé sans l'accord écrit préalable de la Fondation Grameen Crédit Agricole à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette diffusion ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la Fondation Grameen Crédit Agricole ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle et/ou réglementaires de ces pays.*

*Toutes les marques et logos éventuels dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.*

*Informations réputées exactes à 21/11/2024.*

*Fondation Grameen Crédit Agricole : fondation supervisée par le Ministère de la Justice, enregistrée au Luxembourg sous le numéro G-194 en qualité de Fondation, dont le siège social est sis 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 509 955 019.*